

Alerte ! Herrou vient faire sa propagande immigrationniste au lycée de Luçon vendredi prochain !

écrit par Christine Tasin | 14 novembre 2022





Marre de cette propagande immigrationniste faite à nos enfants, dans ce qui fut dans une autre temps, un sanctuaire pour nos petits, au mépris des règles de neutralité de ce que doit être l'école !

Bravo à notre ami Eric Mauvoisin, délégué départemental Reconquête du 85 , qui organise la riposte. C'est déjà lui qui s'était opposé au déboulonnage de la statue de l'Archange Saint-Michel aux Sables d'Olonne, c'est lui encore qui, avec 50 des siens était venu à Callac soutenir le combat des Bretons contre le projet Horizon.

<https://resistancerepublicaine.com/wp-content/uploads/2022/11/video-2022-11-13-11-59-00.mp4>



Reconquête! Vendée appelle à un rassemblement, le vendredi 18 Novembre 2022 à 13H devant le Lycée Atlantique de Luçon contre la venue du militant d'extrême-gauche immigrationniste Cédric HERROU.

C'est donc sans grand étonnement mais toujours avec la même dose de consternation que nous apprenons, par notre réseau Vendéen « Parents Vigilants » de Luçon, de la présence de Monsieur **Cédric HERROU** « Le paysan rebelle ami des migrants » dans un lycée de cette ville.

Non, l'école de Vendée ne sera pas une tribune pour ce militant d'extrême-gauche qui veut exposer et imposer ses convictions immigrationnistes !

Nous sommes très inquiets des dérives propagandistes à l'école et nous devons agir contre ce grand endoctrinement organisé.

Nous demandons donc l'annulation de la conférence de Monsieur HERROU au proviseur du Lycée Atlantique de Luçon.

Nous devons protéger nos enfants !

Éric MAUVOISIN-DELAUVAUD,
Délégué Départemental Reconquête! 85

&

Sandrine DELATRE,
Responsable de la 5^{ème} circonscription

Joignons-nous à l'action d'Eric en écrivant, téléphonant... en nombre au lycée, à l'Inspection Académique, au Rectorat... et annonçons que nous serons nombreux devant le Lycée de l'Atlantique vendredi prochain à 13 h.

**Oui, soyons nombreux devant le lycée vendredi prochain.
Oui, nous y serons, nombreux !**

Marre de cette propagande politique qui, pourtant, est (était ?) interdite dans les règlements des lycées.

De mon temps, y était clairement interdit tout prosélytisme. Il y avait un long paragraphe sur la déontologie à lire et expliquer aux élèves... Gageons que tout cela a disparu peu à peu à présent puisque nous savons que, sur autorisation des ministres de Macron et de ses prédécesseurs, SOS Méditerranée (entre autres) a portes ouvertes dans les établissements scolaires.

<https://resistancerepublicaine.com/2022/01/12/avec-vos-sous-et-grace-a-blanquer-sos-mediterranee-a-endocriner-50-000-de-nos-enfants/>

« Arrêté du 23 novembre 2018 accordant l'agrément national au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public à l'association « SOS Méditerranée »

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse en date du 23 novembre 2018, l'association « SOS Méditerranée » répond à un objet d'intérêt général, présente un **mode de fonctionnement démocratique** et respecte des règles de nature à garantir la transparence financière. L'association est réputée remplir ces trois critères pendant une durée de cinq ans dans le cadre de toute procédure d'agrément prévue par la législation.

L'association « SOS Méditerranée », qui apporte son concours à l'enseignement public, est agréée pour une durée de cinq ans ».

<https://resistancerepublicaine.com/2019/01/10/blanquer-mandate-sos-mediterranee-pour-re-eduquer-nos-ecoliers-pour-qu'ils-deviennent-pro-migrants/>

C'est infernal et inacceptable ! Comment un prof peut-il, en toute légitimité, inviter des militants politiques des prétendus Droits de l'Homme ou des militants immigrationnistes ?

Il y a déjà 20 ans, au collège de Saintes où je venais

d'arriver, j'avais pu « admirer » les dessins d'enfants de 6ème punaisés dans une salle d'histoire-géo. Dessins faits sous la houlette du représentant de la LDH (ou de la Licra, je ne sais plus exactement) venu faire son ignoble propagande pendant le cours d'un des professeurs qui l'avait invité, sans que le principal n'y voie problème, au contraire...

Mais il est vrai que les juges sont aussi pourris que les militants... Ne viennent-ils pas de décréter que les subventions faites avec de l'argent public à Sos Méditerranée étaient légales ? Les bras m'en tombent !

sur le fondement de l'article L. 1115-1 du code général des collectivités territoriales qui autorise les collectivités territoriales à « soutenir toute action internationale annuelle ou pluriannuelle de coopération, d'aide au développement ou à caractère humanitaire ».

<http://nantes.tribunal-administratif.fr/A-savoir/Jurisprudence/La-subvention-accordee-par-la-commune-de-Saint-Nazaire-a-l-association-SOS-Mediterranee-France-n-est-pas-illegale>

Je vous invite à écrire et téléphoner en masse au lycée de Luçon et à être devant le lycée à 13 h vendredi !

Lycée Atlantique 5 RUE JEAN JAURES 85402 LUCON CEDEX [02 51 29 11 44](tel:0251291144)

Administration :
ce.0850016f@ac-nantes.fr

Courrier général...

Vie scolaire :

viescoatlantique.0850016f@ac-nantes.fr

<https://atlantique.paysdelaloire.e-lyco.fr/contact>